

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les centres de loisirs célèbrent les droits de l'enfant



Mercredi 20 novembre à 14h30, les enfants des 8 centres de loisirs de l'agglomération participeront à la plantation symbolique d'un arbre dans leur structure pour célébrer les 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant.

Ce projet, mis en place en partenariat avec UNICEF Landes, est l'occasion de rappeler aux enfants de façon ludique et éducative leurs principaux droits grâce à différentes activités proposées pendant les mois de novembre et décembre : création de poèmes, danse, jeux de l'oie sur les droits de l'enfant, création de messages pour accrocher sur les arbres, vidéos...

Pour préparer cette action, une trentaine d'agents des centres de loisirs ont participé à deux sessions de formations avec Mme Corderand, la présidente d'UNICEF Landes. Le choix des arbres a par ailleurs été préalablement réfléchi afin que l'arbre s'intègre pleinement à l'environnement existant et réponde ainsi à l'un des objectifs du Projet Éducatif Territorial : contribuer à former des citoyens responsables et autonomes.

Contact presse : Margot Marcial | Mont de Marsan Agglo
05.58.46.30.45 | montdemarsan-agglo.fr